

1 979

Société par actions simplifiée au capital de 50 100 euros
Siège social : 11, boulevard Montmartre, 75002 PARIS
843 549 130 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025
--

FIN DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CINQUIÈME DÉCISION

Les mandats de la société MR CAPITAL, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Associé Unique décide de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

Le Président

